

**13<sup>èmes</sup> rencontres des chercheurs en didactique de la littérature**  
***École et patrimoines littéraires :***  
***quelles tensions, quels usages aujourd'hui ?***

Université de Cergy-Pontoise (site de Gennevilliers) les 29, 30 et 31 mars 2012

Les précédentes Rencontres ont abordé des questions centrales pour traiter des finalités de l'enseignement de la littérature : les corpus, le choix des littératures, la langue et les valeurs (Louvain 2007, Bordeaux 2008, Sousse 2009, Genève 2010). Dernièrement, ce sont les transformations de l'école et de la formation, liées aux mutations sociales, politiques et économiques qui ont été au cœur des débats (Rabat 2011). Or il nous semble que ces différents aspects sont à mettre en relation. En effet, face aux changements, à la perte supposée des repères et des valeurs, à la difficulté à ouvrir le champ à d'autres littératures, les discours officiels se réfugient derrière le patrimoine littéraire comme « pilier », comme valeur à transmettre, comme élément de fondation d'une culture commune. N'est-ce pas opposer les mouvements de la modernité à un enseignement du patrimoine littéraire qui serait gage de permanence et de stabilité ?

Les 13<sup>èmes</sup> Rencontres vont donc s'attacher à questionner la notion de patrimoine littéraire, à travers sa constitution et sa transmission par l'école ainsi qu'au regard des valeurs qu'il véhicule et des tensions suscitées.

Tout d'abord, l'usage de la notion de patrimoine dans l'univers scolaire, comme fondateur de catégories littéraires plus ou moins explicites (Louichon 2007), nécessite d'être analysé. Par cette fonction de catégorisation, l'école opère un processus de légitimation (Aron et Viala 2005) qui à travers l'institution d'un canon exclut un certain nombre d'œuvres (Schaeffer 2011). Cette opération, fondatrice, mérite d'être interrogée à son tour, d'autant que la notion de patrimoine, ce « lieu de mémoire », est corrélée à un mouvement de patrimonialisation (Nora, 1986) qui ne s'arrête sans doute pas au seuil de l'école. Par ailleurs, la constitution du patrimoine se réalise dans des supports matériels (notamment les manuels et ouvrages scolaires) dont le rôle est moins souvent évoqué et qui, cependant, sont au cœur de l'institution et de la préservation de ce patrimoine (Choppin 2008, Chartier et Hébrard 2000). Enfin, ces différentes notions, ces objets, ces supports, ces catégories ont varié dans l'espace et le temps, selon les pays et les époques et en fonction des finalités assignées à l'éducation (Chervel 2006).

La question des patrimoines littéraires scolaires, de leur fabrication, de leur transmission et de leur conservation est centrale dans toute réflexion sur la didactique de la littérature (Daunay 2007). Elle a déjà été posée, sous différents aspects, au cours de colloques ou séminaires (Arras, novembre 2009). Aujourd'hui, dans un contexte éducatif particulier et dans une visée internationale, il semble nécessaire, dans le cadre de l'enseignement de la littérature, de l'aborder, en croisant les problématiques.

Il convient tout d'abord d'essayer de circonscrire plus précisément la notion elle-même, en tant que construction culturelle et idéologique, avant de reposer la question en termes de patrimonialisation et de patrimoines – au pluriel cette fois. En effet, ce sont bien *des* patrimoines qui permettent la constitution de sujets sociaux et scolaires, en transmettant des valeurs, des savoirs (Manesse 1995). Visant à faciliter la constitution de cultures partagées dans des espaces nationaux, ils en sont à la fois les gardiens et les principaux objets. Or ces cultures, ces ensembles de valeurs, ont changé selon les époques et varient selon les pays. L'observation des pratiques et des supports facilite la connaissance du rôle et des usages des

patrimoines littéraires qui ne peuvent être étudiés en dehors des contextes dans lesquels ils sont élaborés.

Il convient également d'interroger la fonction de transmission des patrimoines dévolue à l'école et de savoir de quelle nature est cette transmission, quels en sont les moyens, les supports matériels et surtout les finalités. Là encore, des variations existent, et l'on peut par exemple se demander si le patrimoine transmis est le même pour toutes les filières scolaires et à tous les niveaux.

Enfin, réfléchir aux patrimoines littéraires nécessite de s'intéresser aux phénomènes d'exclusion et aux corpus illégitimes (ou « illégitimés » ?), qui connaissent des évolutions inégales selon les époques et les espaces. Si la « paralittérature », la littérature de jeunesse, et certains corpus francophones, par exemple, sont entrés dans les programmes scolaires ces dernières décennies, cela ne signifie pas pour autant que leur place et leur statut soient exempts de tensions et de polémiques. Les usages scolaires des patrimoines littéraires produisent ainsi des tensions entre intégration et exclusion, culture commune et variations sociales.

Ces différents points conduisent à s'interroger sur les sens que l'on peut donner à la notion de patrimoine littéraire ainsi qu'aux patrimoines littéraires tels que l'école les institue et en assure la préservation ; sur les valeurs véhiculées par ces patrimoines ; sur les raisons des choix effectués par l'école ; sur les corpus et les supports qui en permettent la transmission ; sur les choix culturels mis en jeu ; enfin sur les lecteurs et les lectures institués par ces patrimoines. Ces questions ouvrent de larges perspectives de recherche et nécessitent des approches synchroniques, diachroniques et comparatistes.

### **Axe 1 : les supports**

Le premier axe envisage la question du patrimoine sous son aspect « matériel ».

Il s'agit donc d'interroger ce que l'école fait des formes patrimoniales matérielles (brouillons d'écrivain, archives diverses) mais aussi de s'intéresser aux supports scolaires des patrimoines littéraires : quels rôles, quelles places, quels usages, attribue-t-on aux manuels, aux ouvrages scolaires, aux exercices, aux cahiers, etc. ? Avec quels enjeux didactiques ?

Il s'agit aussi d'envisager l'évolution et la transformation de ces différents supports, et notamment leur dématérialisation par le numérique. Quels sont ces nouveaux supports ? Quelle place leur fait-on ? Quels usages scolaires et disciplinaires ? Et ces évolutions ont-elles une incidence sur la transmission ou la construction des patrimoines ?

Enfin, les techniques et les politiques de conservation de ces supports peuvent également être envisagées. Quelles sont notamment les conséquences de la modernisation de ces supports sur les modes de conservation et sur la valeur des objets conservés ?

### **Axe 2 : les valeurs**

Réfléchir à la notion de *patrimoine* en littérature appelle nécessairement la notion de *valeur*, puisqu'au sens propre le patrimoine est un bien que l'on transmet.

Qu'implique, du point de vue des valeurs – au pluriel pour passer de la valeur comptable à la valeur morale – l'emploi métaphorique du terme *patrimoine* pour évoquer cet ensemble d'œuvres à transmettre ? C'est-à-dire, quelles sont alors les valeurs transmises par l'école ? En quoi se différencient-elles de celles qui sont transmises aussi *en dehors* de l'école ? Quelles sont les évolutions notables, dans la transmission des valeurs et du patrimoine, par l'école, au cours du temps ? Si les valeurs peuvent être considérées comme un ensemble progressivement construit par la société pour servir de cadre, lesquelles sont-elles, comment sont-elles explicitement présentes – ou pas – dans les œuvres patrimoniales ? Ces

dernières sont-elles les seules ou les meilleures pour les représenter ? A contrario, les œuvres non patrimoniales, ou « paralittéraires » seraient-elles dépourvues de valeurs, et donc, sans valeur ?

### **Axe 3 : la recherche et la formation**

L'école place comme élément central la connaissance par les élèves des œuvres majeures du patrimoine littéraire et culturel (Socle commun français), ce qui suppose pour les enseignants des connaissances spécifiques dans ces domaines. Or, on peut se demander si les patrimoines sont des objets de recherche et de formation. Comment et sous quelles formes s'étudient-ils ? Sur quelles recherches s'appuie-t-on ? De plus, la recherche et la formation des enseignants constituent-elles un lieu où se redéfinissent les patrimoines ? Comment la formation s'empare-t-elle de ces questions ? Selon les cursus scolaires, la formation envisage-t-elle la transmission des mêmes patrimoines ? Quelles peuvent être les incidences de ces variations sur les contenus de formation ? Enfin, quels rôles les modalités de recrutement des enseignants et des chercheurs jouent-elles dans la définition et la transmission des patrimoines ?

### **Axe 4 : la lecture littéraire**

L'approche contemporaine de la littérature et de l'art, qui se fonde sur la relation esthétique que le sujet lecteur ou le sujet spectateur entretient avec les œuvres, entre-t-elle en contradiction avec l'une des missions majeures de l'école, à savoir la construction d'une culture commune, patrimoniale, garante de valeurs éthiques et esthétiques partagées ? Le passage d'une conception de la lecture littéraire inscrite dans une théorie du texte à une conception qui s'intéresse à la reconfiguration du texte par le lecteur réel est-il compatible avec le processus de patrimonialisation auquel l'école participe ? Comment concilier un enseignement de la littérature qui privilégie les lectures singulières que les élèves réalisent et la constitution d'une mémoire collective ? Cette mémoire peut-elle vraiment être commune à l'ensemble des lecteurs, quel que soit l'espace culturel dans lequel ils s'inscrivent ? La littérature patrimoniale sur support numérique induit-elle un régime de lecture particulier ? Ce régime de lecture favorise-t-il l'émergence du « texte du lecteur » ?

### **Contacts et envoi des propositions de communication :**

[13rencontres-2012@ml.u-cergy.fr](mailto:13rencontres-2012@ml.u-cergy.fr)

### **Site du colloque :**

[www.versailles.iufm.fr/13rencontres-2012.html](http://www.versailles.iufm.fr/13rencontres-2012.html)

### **Calendrier :**

Date limite pour l'envoi des propositions (remplir formulaire joint) : **15 novembre 2011**

Retour des expertises : **15 décembre 2011**

Date limite pour l'envoi du titre et du résumé définitifs de la communication : **15 janvier 2012**

Date limite pour l'envoi des textes des communications : **28 février 2012**